



[www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)

# REUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE AUTHION

19 novembre 2009 - Entente Interdépartementale  
Beaufort-en-Vallée - 17 h 30

---

## COMPTE RENDU

---

### Contacts :

Mme Marie-Pierre MARTIN, Présidente de la CLE du SAGE Authion ;  
M. Jeannick CANTIN, Vice-président de la CLE du SAGE Authion ;  
Melle Julie WEISS, Animatrice de la CLE ;  
Mme Marie Noëlle BRIERE, secrétaire de la CLE du SAGE Authion.

Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion  
Entente Interdépartementale pour l'Aménagement de la Vallée de l'Authion  
2 place de la République, BP 44  
49 250 Beaufort-en-Vallée

Tél : 02.41.79.77.01  
Mobile : 06.30.86.75.62  
Fax : 02.41.79.77.04

Adresse électronique : [contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr)  
Le SAGE sur internet : <http://www.sage-authion.fr>

## Réunion du bureau de la CLE du 19 novembre 2009

### Etaient présent(e)s :

#### Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

- M. Jean-Luc DESPEIGNES, Mairie des Rosiers sur Loire ;
- M. Bernard GUERET, Syndicat Intercommunal du Val de la Daguenière ;
- M. Guy JAMERON, SIAEP de la région de Beaufort-en-Vallée ;
- Mme Marie-Pierre MARTIN, Entente Interdépartementale pour l'Aménagement du bassin de l'Authion ;
- M. Etienne MOREAU, Syndicat Intercommunal du Haut Lathan ;
- M. Allain RICHARD, Conseil Général de Maine-et-Loire ;

#### Collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations :

- M. Jeannick CANTIN, Chambre d'Agriculture Maine-et-Loire ;
- M. Guy de CHAULIAC, Syndicat de la propriété privée rurale du Maine-et-Loire ;
- M. Yves ELKOUBBI, Fédération de Pêche de Maine-et-Loire ;
- M. Jean-Denis LAMBERT, Comité Régional de développement agricole du Baugeois ;
- M. Jean-Maurice LEROY, Association des Usagers de l'eau Nord Authion ;

#### Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics :

- M. Bernard PFEIFFER, Agence de l'eau Loire Bretagne ;
- M. Aymeric LORTHOIS, DDAF Indre-et-Loire ;
- M. Laurent MAILLARD, DDEA Maine-et-Loire ;
- Mme Morgane THIEUX, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Pays de la Loire Bretagne.

### Etaient excusé(e)s :

#### Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

- M. Dominique FLABOT, Mairie de Courcelles de Touraine ;
- M. Gérard LINTÉO, Syndicat Intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion ;
- M. Michel RUAULT, Syndicat Mixte Loire Authion ;
- Mme Danielle THIRY, SIAEP de la région de Bourgueil ;

### Assistaient également à la réunion

- Mme Marie Noëlle BRIERE, secrétaire de la CLE du SAGE Authion ;
- Mme Marie BEHRA, chargée d'études IDEA Recherche ;
- M. Jean-Michel MURTIN, chargé d'études SOGREAH Consultants ;
- M. Yannick NADESAN, chargé d'études IDEA Recherche ;
- Melle Julie WEISS, animatrice de la CLE du SAGE Authion.



## **Ordre du jour de la réunion**

- 1/ Retour sur les réunions de commissions ;
- 2/ Points sur les contributions des différents acteurs ;
- 3/ L'approche socio-économique du territoire ;
- 4/ Le diagnostic globale ;
- 5/ La validation du diagnostic ;
- 6/ Rappels : méthode et calendrier ;
- 7/ Questions diverses.

## **Préambule**

Mme. Marie-Pierre MARTIN, Présidente de la CLE du SAGE Authion, accueille les membres du Bureau et les remercie de leur présence.

Les membres du bureau de la CLE reçoivent plusieurs documents : la présentation power point de la réunion et un tableau récapitulatif des contributions de différents acteurs.

L'ordre du jour est consacré à la restitution du diagnostic global présentée par les bureaux d'études IDEA Recherche et SOGREAH Consultants.

Mme MARTIN précise qu'en amont de ce présent Bureau, elle a souhaité s'entretenir avec les bureaux d'études et M. CANTIN, vice-président de la CLE. L'objectif de cette réunion était de restituer aux bureaux d'études les différentes contributions qui lui avaient été formulées et de faire le point sur le travail à présenter ce jour.

Elle informe les membres du bureau que le rapport du diagnostic global leur sera distribué en fin de réunion et donne ensuite la parole à Melle Julie WEISS, animatrice du SAGE, pour annoncer l'ordre du jour.

La suite de la présentation est réalisée par les chargés d'études.

### **1/ Retour sur les réunions de commissions**

Mme BEHRA, du bureau d'études IDEA Recherche, fait un bref retour sur les réunions de commissions thématiques. Pour chacune d'entre elles, elle détaille le nombre de personnes présentes et décrit l'ambiance de travail qui y régnait.

### **2/ Points sur les contributions des différents acteurs**

Plusieurs contributions ont été rapportées par les participants aux commissions, notamment les représentants du Syndicat forestier de l'Anjou, de la Chambre d'Agriculture et de la FDSEA 49, de l'Association ASPIE, de l'Agence de l'Eau et enfin, de l'ONEMA.

Dans un souci de transparence vis-à-vis de ces acteurs, Mme BEHRA énonce le détail des remarques formulées (cf. diapositive n°4 et le tableau récapitulatif distribué en séance).

### **3/ L'approche socio-économique du territoire :**

Mme BEHRA et M. NADESAN présentent la partie socio-économique du diagnostic en 4 secteurs d'activités.

#### **Les activités économiques agricoles**

Mme BEHRA présente l'évolution des structures agricoles, des productions principales et de l'emploi agricole entre les années 2000 et 2007.

M. LEROY demande si les données de surfaces moyennes par exploitation qui sont énoncées, sont des surfaces par exploitation ou par exploitant.

Mme BEHRA répond que les résultats correspondent à la division de la surface agricole totale du bassin versant par le nombre d'exploitations.

M. CANTIN tient à nuancer les données quant à la baisse des surfaces de production légumières ; en effet, 500 ha de culture maraichère se sont développés sur le secteur de Beaufort en Vallée et de Baugé/Noyant depuis 2007.

M. PFEIFFER demande des précisions sur l'évolution des surfaces globales de productions de semences.

M. CANTIN et M. LEROY répondent que les surfaces de production de semences évoluent chaque année. Cette année, elles ont augmenté de 20% et il se pourrait que l'année prochaine, elles diminuent de 30%.

M. CANTIN ajoute par contre que le développement de la culture de semence du chanvre devrait être conforté ces prochaines années, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement qui incite au développement des éco-constructions.

Mme BEHRA sectorise le bassin versant en 4 zones de production agricole distinctes :

- le Val d'Authion, dédié aux cultures spécialisées,
- le Baugeois et le Noyantais,
- l'amont du Lathan et du Changeon,
- l'est du bassin.

M. RICHARD signale qu'il ne faut pas oublier la culture des fruits rouges, dans le secteur Est du bassin, notamment dans les communes de Brain-sur-Alonnes et de la Breille-les-Pins.

Mme BEHRA présente ensuite l'ensemble des conditions qui rendent le Val d'Authion et le Baugeois particulièrement favorable au développement des cultures spécialisées.

Enfin, elle fait le point sur les divers débouchés commerciaux de l'activité agricole.

#### **les activités forestières**

Mme BEHRA aborde ensuite le secteur d'activité forestière.

Elle développe dans un premier temps les données des taux de boisement départementaux et s'attache ensuite à détailler localement les différents secteurs d'activités forestières du bassin.

Trois zones naturelles forestières sont différenciées (taux de boisement, type de production) :

- le Baugeois (région la plus boisée du département 49),
- le Val d'Anjou,
- la région confins Baugeois-Tourraine.

Enfin, elle expose les points forts et les points faibles de l'activité dans le territoire, et présente les différents débouchés de cette filière.

Melle WEISS ajoute qu'un représentant du syndicat forestier d'Anjou a soulevé la problématique du manque d'usines de transformation locales lors de la dernière intercommission. Il existe seulement deux scieries dans le bassin versant ce qui peut être considéré comme un point faible pour le développement de l'activité.

- **les activités artisanales et industrielles**

M. NADESAN, chargé d'études chez IDEA Recherche, prend désormais la parole et fait le point sur les activités industrielles et artisanales à l'échelle départementale puis locale. Il présente les différentes filières de développement ainsi que leurs points forts et leurs points faibles.

Mme MARTIN s'interroge sur l'évolution décroissante du nombre d'emplois industriels dans le département de l'Indre-et-Loire (-13% de 1998 à 2008).

M. NADESAN répond que les données départementales sont présentées pour donner le contexte dans lequel s'inscrivent les activités artisanales et industrielles du bassin versant. Ce chiffre concerne surtout l'agglomération de Tours et qu'il est à nuancer : externalisation des services (appel à des prestataires extérieurs), recours au travail temporaire (près de 45% des contrats d'intérim sont signés par des industriels), mouvement de « vases communicants » entre les secteurs industriels et tertiaires dû à la modification du code d'activité [NAF 2008](#).

- **les activités touristiques**

M. NADESAN présente les activités touristiques du territoire à l'échelle des deux départements et s'attache ensuite à détailler les données à l'échelle du bassin versant. Il donne notamment les chiffres de la capacité d'accueil du bassin versant de l'Authion.

Il développe ensuite les points forts et les points faibles du développement touristique du territoire.

M. RICHARD confirme alors que le manque de structures d'hébergement pour les groupes de 30 à 40 personnes est un des gros points faibles du développement touristique du territoire.

M. DESPEIGNES signale que les circuits touristiques des « Boucles de l'Authion » seront certainement opérationnels avant ceux de « La Loire à vélo », ce dernier étant un projet qui est suspendu pour le moment.

- **Estimation de la répartition des emplois (hors Angers et Saumur)**

M. NADESAN fait le bilan de la répartition des emplois par type d'activités, d'après les données de l'INSEE 2008.

Il précise néanmoins que les données concernant les emplois industriels (18%) sont à nuancer de part leur répartition disparate sur le bassin versant (concentration dans les pôles industriels).

- **Carte socio-économique de synthèse**

Pour conclure, Mme BEHRA présente une carte du bassin versant synthétisant le contexte socio-économique du territoire. Quatre grands secteurs sont différenciés : le Baugeois et le Noyantais ; Le Val d'Authion ; le Nord-Est et enfin l'Est du bassin versant.

#### **4/ Le diagnostic global**

M. MURTIN prend désormais la parole pour faire la restitution du diagnostic global. Il présente 4 cartes de synthèse.

- **Etat des milieux :**

Cette carte fait le point sur l'état des milieux du territoire, divisé en 5 secteurs :

- Le Couasnon
- Le Lathan
- Le Lathan amont
- Le Changeon
- Le Val d'Authion

**Remarques :**

Mme THIEUX souhaite apporter une rectification à la présentation. Il faut parler de « domaine piscicole » de première ou deuxième catégorie, et non de première ou deuxième « catégorie piscicole » qui fait alors référence à la gestion piscicole.

M. MOREAU est étonné d'apprendre que la qualité des eaux superficielles du Lathan amont est altérée par les nitrates.

M. MURTIN répond que ce secteur présente beaucoup d'exploitations agricoles qui seraient à l'origine de ces apports.

Mme THIEUX demande si la présence de nombreux moulins et plans d'eau dans le secteur du Changeon est à l'origine de ses rectifications et dérivations.

M. LORTHOIS répond qu'en effet le Changeon présente beaucoup de biefs de dérivation pour l'alimentation des moulins mais qu'il ne connaît pas le détail historique de ces rectifications et dérivations.

Pour information, M. DESPEIGNES demande quelles sont les espèces envahissantes animales identifiées dans le Val d'Authion.

M. MURTIN répond que l'on retrouve notamment l'écrevisse de Louisiane et le Ragondins.

- **Diagnostic : la gestion quantitative**

M. MURTIN présente le diagnostic de la gestion quantitative de la ressource du bassin versant. Il différencie 5 secteurs géographiques, identiques à ceux précédemment cités.

Pour chacun d'eux, il identifie :

- les facteurs de dégradation et les perturbations,
- les actions réalisées et le potentiel de chaque territoire.

**Remarques :**

Pour ne pas faire de confusions, M. LORTHOIS demande à ce qu'il soit précisé que le classement des masses d'eau en ZRE concerne la nappe du Cénomaniens.

En ce qui concerne le secteur amont du Lathan, il signale qu'il faudrait ajouter aux facteurs de perturbations, le recalibrage du cours d'eau.

Enfin, il fait une remarque concernant le secteur Lathan amont, sur lequel les enjeux ne doivent pas être limités à la réalimentation du Lathan et de l'Authion en période estivale.

M. MOREAU signale à son tour que les ouvrages hydrauliques sur le secteur du Lathan ne servent pas uniquement à l'irrigation mais aussi à l'alimentation des biefs des moulins (nombreux sur le sous bassin versant).

M. PFEIFFER souhaite ajouter aux actions réalisées dans le secteur du Val d'Authion, les réseaux de distribution, notamment le réseau sous pression de Beaufort-Brion-Jumelles.

- **Diagnostic : la qualité des eaux**

M. MURIN fait le point sur le diagnostic de la qualité des eaux du bassin de l'Authion. Il différencie 4 secteurs géographiques (le Lathan amont est intégré au secteur du Lathan) :

- Le Couasnon
- Le Lathan
- Le Changeon
- Le Val d'Authion

**Remarques :**

M. DE CHAULIAC signale que l'altération de la qualité des eaux souterraines via les transferts de pollution entre les nappes par les forages n'est pas intégrée au diagnostic.

M. MAILLARD ajoute que ces transferts de nappe au sein des forages sont une problématique à la fois qualitative mais aussi quantitative.

Mme THIEUX demande alors s'il serait possible de cartographier ces perturbations, faute de posséder des analyses et des chiffres précis.

Pour localiser les secteurs où les risques potentiels de transferts de nappe sont réels, Melle WEISS précise qu'il faudrait cartographier l'ensemble des forages où les nappes du Séno-Turonien et du Cénomaniens se superposent.

M. RICHARD pense qu'il serait également important d'intégrer au diagnostic la problématique des décharges non réhabilitées. Nombreuses sur le territoire, elles peuvent être une source de pollution des eaux.

- **Diagnostic : les écosystèmes aquatiques**

M. MURIN présente le diagnostic des écosystèmes aquatiques du bassin versant de l'Authion. Il différencie les 4 secteurs géographiques précédemment cités.

M. MAILLARD signale qu'il faudrait homogénéiser les appellations qui désignent les zones classées Natura 2000 :

- ZPS : Zone de protection spéciale « Lac de Rillé et les forêts avoisinantes »
- ZSC : Zone spéciale de conservation « Site Changeon - Roumer »

M. LORTHOIS demande également d'homogénéiser la problématique des biefs de moulins sur le Changeon entre la présente carte et celle de l'« Etat des milieux » afin qu'il y ait davantage de cohérence.

- **Conclusion**

M. MURIN conclut en donnant les enjeux majeurs du territoire et les grandes caractéristiques de l'Authion et de ses affluents.

## **5/ La validation du diagnostic**

M. CANTIN présente le futur calendrier des réunions à programmer pour la validation du diagnostic.

Une réunion du Bureau de la CLE est fixée le 3 décembre 2009. Elle aura pour objectif de faire le point sur les modifications et remarques à apporter au diagnostic, mais également de traiter les autres sujets en cours à traiter par la CLE.

Mme MARTIN et M. CANTIN consultent les membres du bureau pour connaître leur avis sur la nécessité de programmer une réunion d'intercommission avant la séance plénière de validation en CLE. Celle-ci aurait pour objectif de présenter le diagnostic à l'ensemble des participants (pas uniquement les membres de la CLE) et de collecter les différentes remarques qui pourraient en émaner.

Les membres du bureau ne jugent pas nécessaire de réaliser une seconde intercommission.

La CLE se réunira en séance plénière le 26 janvier 2010 pour la validation finale du rapport.

La possibilité d'organiser une commission de relecture avant cette date sera discutée lors du prochain bureau, le 3 décembre.

## **6/ Rappels : méthode et calendrier**

### **7/ Questions diverses.**

Ces deux derniers points de l'ordre du jour n'ont pas été présentés par manque de temps. Ils seront traités lors de la prochaine réunion de bureau.

Mme MARTIN remercie les membres du Bureau et lève la séance à 20H00.

La Présidente de la CLE du SAGE Authion

Mme Marie-Pierre MARTIN